

**28<sup>ème</sup> COURSE DE CÔTE REGIONALE**

**FONT ROMEU**

***COUPE de FRANCE de la MONTAGNE***

\*\*\*\*\*

**6 & 7 Aout 2011**

***REGLEMENT PARTICULIER***

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Cotes

L'Association sportive Automobile Club du Roussillon organise les 6 & 7 Aout 2011 avec le concours du FONT ROMEU RALLYE TEAM et de la municipalité de FONT ROMEU une épreuve automobile de course de côte dénommée :

### **28<sup>ème</sup> COURSE DE COTE REGIONALE DE FONT ROMEU**

Cette épreuve compte pour la COUPE de FRANCE de la Montagne et le championnat du COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON,

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organisation N°:

#### **ARTICLE 1p : ORGANISATION DE LA COURSE**

##### **ARTICLE 1.1p : OFFICIELS**

Observateur Comité	:	Jean Pierre CHARDOUNAUD
Président du Collège des Commissaires sportifs	:	Claude MARY - 1622
Commissaires Sportifs	:	Jean-Paul PETIT - 3139 Jean-Pierre BOBO - 25315
Directeur de Course	:	Marc CIER - 2942
Directeur Adjoint	:	Carmen BELCHI - 8747
Commissaire Technique Responsable	:	Jean-Michel OTTAVI - 1534
Commissaire Techniques Adjoints	:	Yvon JOURNAUX - 19327 Tony SPINELLI - 40858 Christophe GIMENO - 40651 Daniel LAPIQUE - 5826
Chargé des Relations Concurrents	:	Sophie ARGELES - 17864 Jean BOUYCHOU - 19458 Jean Luc DEVRIESE - 37766 JC. CHRISTOL - 15590
Responsable Mise en place des moyens	:	René LAFON - 38126
Responsable Commissaires de Routes	:	Alain BLANC - 2358
Médecin de l'épreuve	:	Dr Joëlle MONTGAILLARD
Les Commissaires de l'ASAC ROUSSILLON et du Comité Languedoc Roussillon.		

##### **ARTICLE 1.2p : HORAIRES**

- Clôture des engagements le lundi 1 Aout 2011
  - Publication de la liste des engagés le 4 Aout 2011
  - **Vérfications Administratives** :  
Samedi 6 Aout de 14 h 00 à 18 h 00 – Office Tourisme FONT ROMEU
  - **Vérfications Techniques** :  
Samedi 6 Aout de 14 h 30 à 18 h 30 – Office Tourisme FONT ROMEU
- 1<sup>ère</sup> réunion des commissaires sportifs : Samedi 6 Aout à 19h –OT FONT ROMEU  
Affichage des autorisés à prendre part aux essais : Samedi 6 Aout à 19h15–OT FONT ROMEU  
Le parc de départ est situé sur la D 618 (Pont des cochons)
- Essais non chronométrés le Dimanche 7 Août de 09 h 00 à 10 h 30
- Essais chronométrés le Dimanche 7 Août de 10 h 45 à 12 h 15
- Briefing des pilotes : Dimanche 7 Août à 13h45 sur la ligne de départ.
- Affichage des autorisés à prendre part à la course à 12h30, sur la ligne de départ

## **COURSE**

1<sup>ère</sup> montée de 14 h 00 à 15 h 30

2<sup>ème</sup> montée de 15 h 30 à 18 h 00

**Eventuellement une 3<sup>ème</sup> montée en fonction du nombre de partants et de l'horaire de la fin de la 2<sup>ème</sup> montée.**

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires après l'arrivée du dernier concurrent en Parc fermé

Parc fermé (obligatoire à l'issue de l'épreuve sous peine d'exclusion) à Odeillo

Remise des prix le Dimanche 7 Août à 18 h 30 Salle des fêtes d'Odeillo.

### **REUNION du Collège des Commissaires**

Le 6 Aout à 19 h 00 Office du Tourisme FONT ROMEU

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège des commissaires

### **1.3p VERIFICATIONS**

Les vérifications auront lieu le Samedi 6 Aout de 14h 00 à 18h 30 OT FONT ROMEU

Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au garage DOZIERES à Font Romeu

Taux horaire maximum de la main d'œuvre : 45 Euros.TTC

### **HORAIRES DE CONVOCATIONS**

#### **Samedi 6 Aout**

GROUPE N - FN	14H00 - 15H30
GROUPE A - FA - Z	15H30 - 16H00
GROUPE FC - FS - F2000	16H00 - 17H15
GROUPE C3 - CN - CM	17H00 - 17H30
GROUPE D/E -GT	17H30 - 18H00

Les concurrents sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le 6 Aout à 19 h 00.

**Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture du contrôle.**

### **ARTICLE 2p : ASSURANCES**

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant obligatoirement les risques C et D.

### **ARTICLE 3p : CONCURRENTS ET PILOTES**

#### ***3-1p : Engagements :***

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement jusqu'au 1 Aout à minuit, (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

**A.S.A.C DU ROUSSILLON**  
**28 Cours Palmarole**  
**66000 PERPIGNAN**  
**Tél : 04 68 34 30 22**  
**Fax : 04 68 34 37 30**

**FONT ROMEU RALLYE TEAM**  
**BRUSCHET Véronique**  
**7 Rue de la Poste 66120 FONT ROMEU**  
**Tél-Fax : 04 68 30 28 81**  
**Port : 06 76 55 33 04**

Les frais de participation sont fixés à 160 Euros pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

**Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation. Chèques bancaires et CCP à l'ordre de :**

**ASAC ROUSSILLON.**

Si quatre jours avant le début du meeting le nombre d'engagements est inférieur à 20, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve et d'en aviser les concurrents immédiatement.

**\* FORFAIT**

Tout concurrent devra le notifier par lettre ou fax 24 heures avant le début du meeting pour obtenir le remboursement des frais de participation.

**ARTICLE 4p : VOITURES ET EQUIPEMENT**

**4.1p :Voitures admises :**

Le nombre des voitures admises est fixé à 100.

**\*\*Une même voiture pourra être utilisée successivement par deux pilotes\*\***

La répartition des véhicules est la suivante :

F2000 \* FC/FS \* N/FN \* A/FA \* Z \* CM / C3 / CN \* D/E \* GT de Série

Seront confondus les groupes suivants :

1) N+FN      2) A+FA      3) FC + FS      4) C3+CM+CN 5) D/E

Répartition des classes : voir réglementation 2011

**ARTICLE 5p : PUBLICITE**

La publicité obligatoire et optionnelle sera communiquée par un additif

**ARTICLE 6p : SITE ET INFRASTRUCTURES**

**6.1p :Parcours :**

La Course de Côte de FONT ROMEU a le parcours suivant :

**Départ :** Pont des Cochons

**Arrivée :** Les Joncs – Bd François Arago

**Longueur :** 1,3 Kms

**Dénivellation :** 110 M

Elle se déroulera en deux montées dont une obligatoire. Une même voiture ne pourra être utilisée successivement par deux pilotes..

Suivant horaire, une 3<sup>ème</sup> montée pourra être effectuée. Le classement final sera effectué par rapport à la meilleure montée de course

**Chaque voiture partira dans sa classe et dans son groupe, dans l'ordre de passage des groupes et classes prévu à l'article 7.3 du règlement standard.**

Le retour au départ se fera en convoi par le CD sous les ordres de la Direction de Course.

**6.2p ROUTE DE COURSE**

L'accès au départ se fera par la RD618

**6.3p FILE DE DEPART**

File de départ : sur RD618 avant le départ

**6.5p PARC CONCURRENTS**

Parcs concurrents : Départ : Avant Pont des cochons

Arrivée : Bd François Arago

**6.6p PARC FERME FINAL**

Parc fermé final obligatoire : Mairie d'Odeillo

**6.7p :TABLEAU AFFICHAGE**

Les tableaux d'affichage seront placés :

✓ Pendant les essais et la course : au parc d'arrivée

✓ Pendant les vérifications : au parc des vérifications

✓ Pendant le délai de réclamation après l'arrivée : au parc fermé d'arrivée.

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront les conséquences d'une éventuelle ignorance des dispositions ou des changements d'horaire qui pourraient se décider dans l'heure qui précède le départ.

**Centre de Secours** : Caserne des Pompiers de FONT ROMEU      **TEL N° 18**

#### **6.8p PERMANENCE**

Pendant la manifestation une permanence se tiendra sur la ligne de départ le dimanche 7 Aout à partir de 9h  
Téléphone :

#### **ARTICLE 7p : DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

##### **7.2p Conférence aux pilotes**

La conférence aux pilotes aura lieu au départ de la Cote Dimanche 7 Aout à 13h45

##### **7.3p Course**

Les départs seront donnés aux feux

##### **7.4p Echauffements des pneumatiques**

Tous les moyens de chauffe des pneumatiques sont interdits

#### **ARTICLE 8p : PENALITES**

Voir règlement standard des Courses de Cote

#### **ARTICLE 9p : CLASSEMENTS**

Conforme au règlement de chaque discipline

#### **ARTICLE 10p : PRIX**

	CLASSEMENT SCRATCH	CLASSEMENT GROUPE	CLASSEMENT CLASSE	CLASSEMENT FEMININ
1°	310	160	160	100
2°	210	100	120	40
3°	160		90	
4°	120			
5°	90			

Le vainqueur du groupe Z sera récompensé à hauteur du montant de l'engagement

**Les prix ne sont pas cumulables.** Si moins de 5 partants au groupe et à la classe les prix sont réduits de 50%

Deux commissaires seront récompensés par tirage au sort.

La remise des prix aura lieu le dimanche 7 Août à 18 h 30 à la Salle des Fêtes d'Odeillo

#### **ARTICLE 11p : DISPOSITIONS PARTICULIERES**

Tous les articles ne figurant pas au présent règlement particulier sont conformes à la réglementation générale des Courses de Côte.